

**N°2018-03/TMO/P**

**Communiqué du Procureur Militaire.**

Le Procureur près le Tribunal Militaire de Ouagadougou informe le public national et international que l'audience de jugement du dossier Ministère Public contre le Général DIENDERE Gilbert et quatre-vingt-trois autres, suspendue le 27 février 2017 reprendra le mercredi 21 mars 2018 devant la Chambre de Première Instance de ladite juridiction.

Cette audience se poursuit dans la salle des banquets de Ouaga 2000 et est publique.

Ouagadougou le 09 mars 2018.



*Le Procureur Militaire.*

*Magistrat Commandant ZANRE Alioum*

